

## **1/ Définition de l'EPS**

C'est la **pédagogie des conduites motrices**, la pédagogie de **l'acte moteur**. C'est aussi la discipline où l'on acquiert **des outils de l'action par le mouvement et où l'on comprend le mouvement**.

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, important dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu.

**Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble.**

. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

L'éducation physique et sportive répond **aux enjeux de formation du socle commun** en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire les 5 compétences du socle travaillées en continuité durant les différents cycles.

**ACQUISITION DE SAVOIRS** (*principes et règles d'actions intériorisés et s'adaptant aux particularités d'une situation donnée*) qui induisent :

- *des savoirs-faire par la pratique*
- *des savoirs procéduraux (savoir comment, ils concernent la construction motrice d'une habileté, ex. : représentation de la roulade)*
- *des savoirs déclaratifs (savoir que, ils concernent l'élaboration cognitive, la représentation d'un plan d'action ex. : pour faire une roulade je dois...)*
- *des savoir-être (gestion de l'affectif, du mental, méthode de travail, mémoire/attention, attitudes)*
- *des savoirs motivationnels (désir, mobilisation des ressources motrices pour faire)*
- *des savoirs théoriques (connaissance sur les propriétés du corps et des objets, force, vitesse, puissance, postulats bio-mécaniques...)*
- *des savoirs sociaux (observateur, arbitre, chronométreur, mesureur, juge, coach, organisateur, etc.)*

**APPROPRIATION DE CHAMPS CULTURELS** (dans les différentes APS et hors APS)

### **GESTION DE SA VIE PHYSIQUE**

1/ méthode de travail (projet d'actions, choix de conduites)

2/ attitudes (règles de vie, assumer différents rôles : acteur, organisateur, évaluateur, tuteur, médiateur, aide...)

3/ accès à l'autonomie dans le cadre de la vie sociale

## **2/ Les connaissances :**

« Des notions, des concepts ainsi que des savoir-faire propres à la discipline »

G.KLEIN Revue EPS n°281

## **3/ Le savoir :**

CLAUDE PINEAU 90 dossier EPS n°8 précise :

« Le savoir est une construction essentiellement individuelle qui fait intervenir l'expérience ... La connaissance est universelle, le savoir est individuel... »... « nous sommes obligatoirement acteurs des savoirs que nous construisons ».

#### **4/ La compétence :**

C'est un savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé »  
P. Meirieu 1990

« Elle se manifeste par l'activité du sujet qui réussit de façon systématique dans une situation particulière »

#### **La compétence en EPS :**

C'est "un savoir faire en situation intégrant à la fois contenus cognitifs, apprentissages pratiques, attitudes et motivation". (Marsenach.).

*Avec le BO 2015, les compétences sont **motrices, méthodologiques et sociales (voir attendus de fin de cycle) et doivent être traversées par les compétences du socle commun.***

#### **5/ L'objectif :**

« C'est un énoncé d'intentions pédagogiques décrivant en termes de capacités de l'apprenant l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage » Hammeline

#### **6/ La progression en EPS :**

C'est un cycle d'apprentissage d'une dizaine de séances sur une APS choisie

#### **7/ La programmation en activité physique à la maternelle et en EPS aux cycles 2 et 3 (108h sur l'année) :**

C'est la répartition dans le temps (annuel ou cycle de 3 ans) et dans l'espace (lieux) des APS choisies dans chacun des 4 champs d'apprentissage

#### **8/ La situation de référence**

« Cette situation sert de référence au maître, pour qu'il puisse juger ses élèves et réguler son enseignement, et à l'élève comme concrétisation du but à atteindre, de ce qu'il doit réaliser. Elle est une permanence dans le cycle. »  
P. SENERS 95

« elle doit correspondre au niveau plancher qui peut être atteint par la majorité des élèves d'un même groupe »  
« doit respecter la logique interne » « doit respecter le problème fondamental » P. SENERS 1993

« Parler en terme de compétence, c'est accepter l'idée que l'élève ait un système de ressources qu'il faut diagnostiquer pour qu'il puisse accéder aux connaissances variées que l'on veut lui enseigner. » G. Klein ( dans la revue EPS n° 287)

#### **9/ La séance d'EPS**

Pour faire une séance, il faut savoir ce qu'on l'on veut faire apprendre(objectifs), la durée des situations, les consignes à donner, les critères de réussite, les critères de réalisation et l'évolution possible de la situation et l'observable de chaque situation.

Elle a 3 fonctions:

- évaluation: Elle permet de mesurer le niveau.
- régulation. La séance découverte, de fonctionnement ou de mise en route.
- renforcement. La séance (type) de renforcement dans un but de progresser.

Dans la séance il faut tenir compte de plusieurs facteurs (4):

- Le temps.
- L'espace (obligation de voir toujours tous les élèves, avoir une position stratégique)
- Les groupements (en fonction de l'action). Homogènes ou mixtes ?
- Les grappes d'exercices avec un enchaînement cohérent des différentes situations, il faut mettre en relation les situations pour l'efficacité maximale. Des situations les plus larges possibles, on va vers des situations plus réduites pour finir larges. Il faut tenir compte du niveau d'expert ou de débutant.

## 10/ L'évaluation

Définition de référence :

"Evaluer c'est émettre un jugement de valeur sur les bases de critères précis à partir d'une activité de comparaison qui sert de référence"

On trouve plusieurs évaluations :

- **L'évaluation sommative** qui vient sanctionner un enseignement souvent en fin de cycle car attribuant une note par rapport à une norme.
- **L'évaluation formative** : elle vise à recueillir les informations sur le fonctionnement de l'élève (feedback) et à donner aux élèves les éléments de compréhension de leurs progrès c'est-à-dire sur leur activité. Elle s'appuie sur une mise en place de critères de réussite et d'évaluation.
- **L'évaluation formatrice** : c'est un processus constant d'auto-évaluation. Les élèves sont capables de se situer, d'anticiper et de planifier leurs actions, d'autogérer leurs erreurs.
- **L'évaluation certificative** : celle qui délivre un diplôme.